

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
portant désignation du Président et du Vice-Président du
Conseil supérieur de l'Education aux médias**

A.Gt 05-11-2014

M.B. 09-12-2014

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 5 juin 2008 portant création du Conseil supérieur de l'éducation aux médias et assurant le développement d'initiatives et de moyens particuliers en la matière en Communauté française, principalement l'article 8, § 2, a);

Sur la proposition de la Ministre de l'Education et de la Culture, du Ministre des Médias et de la Ministre de la Jeunesse;

Après délibération,

Arrête :

Article 1^{er}. - Est désigné Président du Conseil supérieur de l'éducation aux médias : M. Patrick VERNIERS.

Article 2. - Est désigné Vice-président du Conseil supérieur de l'éducation aux médias : M. Tanguy ROOSEN.

Article 3. - Les Ministres ayant la culture, l'éducation et les médias dans leurs attributions sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Article 4. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Bruxelles, le 5 novembre 2014.

Le Ministre-Président,

R. DEMOTTE

La Ministre de l'Education, de la Culture et de l'Enfance,

Mme Joëlle MILQUET

Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des Médias,

J.-Cl. MARCOURT

La Ministre de l'Enseignement de promotion sociale, de la Jeunesse, des Droits des femmes et de l'Egalité des chances,

Mme I. SIMONIS

